

Image not found or type unknown



braquage a main armée jamais condanné

Par **honzi**, le **15/06/2010** à **23:39**

bonsoir voila mon fère a fait un braquage dans un magasin avec un arme a feu y na jamais étai condanné y c fai jugé une foi alor qui létai mineur y lavé eu 3 moi de sursi pour un recèle y la braqué avec une autre personne qui lui sort de pas mal d'année de prison pour des braquage. voila je voulais savoir ce que mon peti frère risque y l'a 22 ans et je voulais savoir a partir de combien de temp on peut demandé un libérté conditionel merci de me repondre c urgent toute reponse sera utile.